



Commission Féminine

PROCES-VERBAL

Réunion du 24/11/2025 – 12h30 en visio-conférence

Préside : Mme Mélanie PIETERS

Présents : Mmes Marie-France ROPARTZ ; Fanta CAMARA ; Marie C ; MM Antoine DOMINICI ; Ahmed ELASHRAM

Absents : Mmes Elisabeth BOUGEARD; Maria Adam; M. Jerry TOUSSAINT

Assiste : Mme Manon CALEGARI

CRITERIUMS & PLATEAUX

DEMANDE INTEGRATION AU CRITRIEUM SENIORS F A 8

Le club de l'ES PETITS ANGES sollicite la Commission pour intégrer le critériums Seniors F à 8 suite au forfait général de son équipe U18F en R3.

Après étude du nombre de licences qualifiées pour cette catégorie, 9 licences sont constatées.

La Commission valide l'intégration de l'équipe de l'ESPA au critérium SF8.

Cette équipe prendra la place laissée vacante par le club de Paris XVII Pouchet 2 (forfait G). Les journées déjà jouées par les autres équipes seront placés sur les matchs remis ou trous du calendrier.

Il est également rappelé les règles de participation des U16F et U17F en seniors (Conformément aux RG de la FFF et aux articles 7, 8 et 38 du RSG du District.) :

« Les joueuses licenciées U16 F et U17 F peuvent, dans la limite de cinq (5) inscrites sur la feuille de match (dont trois joueuses maximums d'une même catégorie), participer à cette épreuve, sous réserve d'avoir obtenu un certificat médical de non-contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale. »

PROCHAINE COMMISSION LE MARDI 9 DECEMBRE 2025